

Nice, le 15 juillet 2010

Monsieur le Directeur Régional,

Nous avons appris que, suite à la plainte d'un infracteur interpellé le 4 juillet dernier à l'aéroport de Nice en possession de 4,3 kg brut de cocaïne, des agents de la BSE1 et BSE2 ont été auditionnés, à la requête de Monsieur le Procureur de Nice, le 7 juillet par la PJ d'Auvarre.

Nous ne comprenons pas pour quelle raison ces auditions ont été menées et pensons que dans de pareils cas la hiérarchie locale était à même de répondre aux accusations calomnieuses de cet infracteur, et ce, d'autant plus qu'un contentieux similaire (bouteilles servant à dissimuler la drogue, trajet... identiques) avait déjà été relevé par les agents de Roissy en juin dernier.

La parole de cet infracteur qui accuse notamment les douaniers d'avoir placé la cocaïne dans ses bagages vaut-elle plus que celle de vos agents, assermentés, dont le professionnalisme n'est plus à démontrer?

Cette parole suffit-elle à remettre en cause la valeur probante des procès-verbaux douaniers?

Nous avons appris par ailleurs que, toujours dans le cadre de cette affaire, Monsieur le Procureur de Nice souhaitait ouvrir une commission rogatoire complémentaire. Pour quels motifs?


Nous ne pouvons que nous inquiéter de la façon dont sont traités les agents des douanes car ce cas n'est malheureusement pas isolé.

Le malaise des agents est bien réel : ils se sentent bien trop souvent démunis, dans l'exercice de leurs fonctions, face non seulement à l'agressivité croissante des personnes contrôlées mais, pire, face aux accusations calomnieuses dont ils sont de plus en plus souvent victimes.

Cette situation est intolérable et nous demandons plus que jamais à l'Administration de soutenir ses agents.

Nous veillerons à ce que les agents soient respectés et vous demandons de porter à la connaissance de Monsieur le Directeur général des douanes et de notre Ministre de tutelle les faits ci-avant exposés pour que cessent les allégations mensongères qui entâchent la manière de servir de vos agents.

Pour le bureau de section,
Le secrétaire,



Diego Rizzo